La Lettre 49, rue Saint-Denis Paris 1er • 01 40 28 06 21 • www.accomplir.asso.fr • novembre 2013 - n° 90 A C C O MPLIR

Suspension temporaire de la parution de La Lettre d'Accomplir

ccomplir est une association citoyenne et à ce titre, elle s'est félicitée que certains de ses adhérents se présentent aux élections municipales de 2001 et de 2008, sur des listes de droite, de gauche ou du centre. Notre association se veut en effet apolitique et accueille des gens de tous bords : pour discuter des problèmes très concrets que nous abordons au sein de l'association, il n'y a pas besoin de savoir pour quel parti les gens votent.

Afin de préserver la neutralité de notre association, qui tient absolument à rester indépendante de tout parti, nos statuts prévoient qu'un membre du Conseil d'administration d'Accomplir qui se présenterait à une élection locale doit démissionner du

conseil, et qu'un adhérent qui serait élu au conseil municipal doit quitter Accomplir.

Pour les élections municipales de 2014, plusieurs membres d'Accomplir seront nouveau candidats sur différentes listes. Mais cette fois, la mobilisation est massive, puisque ce sont 5 membres du Conseil d'administration sur 12 qui ont décidé de se présenter aux municipales et qui ont donc démissionné du conseil d'administration. Quelques autres adhérents particulièrement engagés dans l'élaboration et la distribution de la Lettre d'Accomplir ont également décidé de se présenter. Tous restent membres d'Accomplir, mais compte tenu de leur statut de candidats aux élections, il a semblé préférable

qu'ils s'abstiennent de participer à la rédaction et à la diffusion de la *Lettre*. Dans ces conditions, le Conseil d'administration a décidé qu'après la parution du présent numéro, l'édition de la Lettre d'Accomplir serait mise en sommeil jusqu'au résultat des élections municipales, et reprendrait seulement au mois d'avril. Bien entendu, les activités d'Accomplir se poursuivent, seule la publication de la *Lettre* est suspendue.

Nous espérons que vous comprendrez notre décision et nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre fidélité. Rendez-vous en avril 2014 pour la *Lettre d'Accomplir* n°91! Et en mai pour notre 26ème vide-grenier!

Une médaille pour un ancien SDF, vice-président et trésorier de la bagagerie Mains Libres



près avoir été employé de bureau pendant 12 ans, Bernard Dubois a traversé de gros problèmes personnels qui l'ont conduit à la rue. Il s'est

retrouvé SDF pendant 18 ans, faisant la manche rue de Rivoli accompagné de son chien Bobby et dormant sous le Pont-Neuf. Lorsque le projet de bagagerie a été lancé dans le quartier des Halles, une habitante lui a proposé d'y participer et, constatant que les SDF étaient intégrés au projet et étaient membres à part entière de cette association, il s'y est investi à fond.

En juin 2007, il est devenu viceprésident de Mains libres, en charge de la gestion administrative. A partir de 2012, il a accepté d'ajouter à cette fonction celle de trésorier. Il est par ailleurs vice-président d'une association du 3e arrondissement qui cherche à créer le même type de bagagerie et il a également été vice-président de l'association Accomplir, dans laquelle il s'est particulièrement occupé de l'organisation des vide-greniers. En fait, Bernard sait à peu près tout faire et ne ménage jamais ses efforts pour mener à bien un projet! Profitant de son ancienne expérience d'arbitre national dans des compétitions de jeu d'échec, il s'est par exemple chargé d'apparier les joueurs lors des concours de pétanque organisés par l'association Mains libres

dans le jardin des Halles. Il a également assuré la gestion du stand de commerce équitable qui s'est tenu pendant trois ans à la pointe Saint-Eustache.

Le 25 novembre prochain, Bernard recevra la médaille de vermeil de la Ville de Paris en reconnaissance de son engagement associatif. Son parcours témoigne que des personnes vivant dans l'exclusion et le dénuement peuvent être de véritables trésors pour la société, lorsque celle-ci veut bien leur tendre la main et les « inclure » dans la vie d'une association et d'un quartier. Nous nous joignons à tous les amis de Bernard pour le féliciter et le remercier chaleureusement pour tout ce qu'il a apporté et continue d'apporter à notre quartier et à notre ville!

LaLettre d'ACCOMPLIR



es représentants de notre association ont rencontré le futur conservateur de la bibliothèque de la Canopée, Romain Gaillard, ainsi que la responsable adjointe, Capucine Liébeaux. Nous avons recueilli un certain nombre d'informations plutôt encourageantes sur la future bibliothèque.

La première est que, contrairement à ce qui avait été envisagé à l'issue de la concertation, la bibliothèque ne sera pas conçue comme « métropolitaine » (ce qui était assez ridicule compte tenu de sa surface de 1 050 m2 et du voisinage de Beaubourg) mais bien comme une bibliothèque de quartier où les enfants et les familles auront toute leur place.

On y trouvera 12 000 documents jeunesse (livres, albums, CD de musique, livres audio, DVD), 8 000 BD et mangas pour ados et adultes, 6 000 romans adultes, 4 000 livres documentaires adultes, 3 000 documents spécialisés (livres, CD, DVD) consacrés aux cultures urbaines, 1 700 livres en langues étrangères et 300 méthodes d'apprentissage des langues, 2 500 romans de science fiction et fantasy.

Autre bonne nouvelle, contrairement à ce qui avait été annoncé ces derniers temps, les espaces « chauds » et « froids » seront cloisonnés, de façon à ce que le bruit éventuel des espaces

Bonnes nouvelles pour la future bibliothèque de la Canopée

chauds n'empiète pas sur le calme des espaces froids.

Les enfants auront un espace dédié plus restreint que dans la bibliothèque La Fontaine, mais après avoir pris leurs livres dans cet espace, ils auront tout loisir de s'installer où ils voudront dans la bibliothèque, qui sera équipée d'un mobilier très diversifié. Lorsque les parents voudront lire des histoires à leurs enfants, ils pourront soit rester dans l'espace jeunesse, soit aller dans les endroits « chauds » afin de ne pas gêner les lecteurs des espaces calmes. Nous avons soulevé quatre questions principales. La première concerne la surveillance des espaces de circulation entre la rue et la bibliothèque (escaliers et coursives), sachant que les enfants et les jeunes sont susceptibles de se rendre seuls à la bibliothèque. Cette question « est en cours d'instruction pour déterminer le dispositif le plus adéquat de sécurisation des personnes (usagers et agents) et des biens ».

Nous avons protesté contre le projet de mettre des distributeurs de boissons et de nourriture dans les espaces chauds au prétexte de les rendre plus conviviaux. Les distributeurs ont été supprimés des établissements scolaires, ce n'est pas pour que les enfants en retrouvent à la bibliothèque! Quant aux autres usagers, ils peuvent facilement acheter des sodas et des aliments dans tout le quartier. De plus, la présence de nourriture dans la bibliothèque risque de contribuer à abîmer plus vite les livres et le mobilier. Nous pensons qu'il doit être possible de passer une heure ou deux à la bibliothèque sans forcément manger, et que des fontaines à eau devraient suffire.

Par ailleurs, nous nous sommes étonnés qu'il n'y ait pas de tables de travail prévues pour les étudiants. Cette option a été écartée en raison de la proximité de la bibliothèque de Beaubourg, qui est dédiée à ce type d'usage, et du faible espace disponible. Enfin, nous avons été surpris qu'à notre question sur le fait de savoir si les enfants ne risquaient pas d'aller lire les BD et mangas pour adultes, nos interlocuteurs nous répondent que c'était la responsabilité des parents de surveiller ce que les enfants consultaient. Soit les enfants ne sont pas autorisés à venir à la bibliothèque sans leurs parents (et cela risque de limiter considérablement leurs visites) soit il faudrait prendre des dispositions pour qu'ils ne puissent pas accéder à des ouvrages inappropriés pour leur âge. Ne pourrait-on imaginer, au minimum, que les ouvrages réservés aux adultes soient placés sur des étagères en hauteur?

Ces réserves mises à part, nous favorablement avons été très impressionnés par le soin apporté à la conception de cette bibliothèque et la volonté d'en faire un équipement convivial et favorisant des pratiques participatives. Nous avons également apprécié la volonté du conservateur de mener des actions « hors les murs » en intervenant aussi bien dans le jardin d'aventure ou au square Goldoni, en été, que dans les écoles du quartier pour des séances de lecture destinées à inciter les enfants à venir à la bibliothèque. Aucune information ne nous a été donnée en revanche sur le devenir de la bibliothèque adulte de la mairie du 1er. Une concertation avec les futurs usagers de la bibliothèque de la Canopée doit être organisée fin 2013 ou début 2014.

Samaritaine : un immeuble voisin menacé d'effondrement ?

e projet de rénovation de la Samaritaine prévoit de démolir presque entièrement l'îlot situé entre la rue de Rivoli et la rue Baillet. Seuls

les immeubles du XVIIe et du XVIIIe siècle situés le long de la rue de l'Arbre sec et au bout de la rue Baillet seront, en principe, préservés. En principe seulement, car au bout de huit ans de réflexions et d'études (rappelons que le magasin a fermé en 2005!), LVMH, propriétaire •••

evo de la Samaritaine, vient d'annoncer que l'immeuble du 10 rue Baillet serait susceptible de s'effondrer, non en raison du futur chantier, bien sûr, mais soi-disant à cause d'un défaut d'entretien qui aurait fragilisé certains sols et plafonds, et de l'absence d'autoportance de l'immeuble, qui serait appuyé sur les immeubles voisins.

Détail intéressant, LVMH est désormais propriétaire appartements sur les 14 de cet immeuble, les autres appartenant à des tiers, dont certains se sont réunis dans l'association « Ensemble rue Baillet ». Depuis longtemps, LVMH fait pression sur eux pour les faire partir. De leur côté, ils demandent simplement à être relogés pendant les travaux, qui vont être très éprouvants pour les riverains, et à pouvoir réintégrer leurs appartements ensuite. Les logements qui appartiennent à LVMH ont été laissés vacants depuis leur acquisition, pour certains depuis plus de vingt ans. Les désordres constatés par l'expert de LVMH sont liés, pour l'essentiel, à des dégâts des eaux intervenus dans les logements en question, du fait de l'absence d'entretien. Cela n'a pas empêché LVMH d'écrire à la Préfecture de police pour lui signaler l'existence d'un péril sur cet immeuble. La Préfecture de police a alors enjoint à



la copropriété de réaliser des travaux sans tarder, les sols et plafonds étant considérés comme parties communes de l'immeuble.

Les six copropriétaires minoritaires vont donc être contraints de réaliser des travaux coûteux pour consolider un immeuble qui a été fragilisé par l'incurie de LVMH et qui est d'autant plus menacé que les immeubles voisins vont être démolis par le même LVMH. Une chose est sûre en effet : sans travaux de consolidation, la démolition de l'îlot ne pourrait qu'aggraver l'état de l'immeuble, voire même provoquer son effondrement.

Certains des six copropriétaires ne pourront peut-être pas faire face au montant des travaux demandés par la Préfecture de police. Ils seront alors tôt ou tard réduits à vendre leur bien pour payer les réparations qui auront été engagées par la copropriété, ou, à défaut, par la Ville de Paris aux frais de la copropriété. Mais qui, à part

La Lettre d'ACCOMPLIR

LVMH, voudra acheter des logements déclarés en situation de péril et cernés par un aussi gros chantier? Et quel prix les copropriétaires pourront-ils espérer tirer d'une vente réalisée dans de telles conditions?

On peut également s'interroger sur le sort des immeubles de la rue de l'Arbre sec, eux aussi datant des XVIIe et XVIIIe siècles et propriété de LVMH. Fermés pour certains depuis une vingtaine d'années, ils n'ont pas non plus été entretenus en dehors du ravalement des façades qui en masque la misère, voire l'insalubrité. A l'occasion du projet Samaritaine, ils sont censés être réhabilités pour accueillir des logements sociaux. Mais dans quel état se trouvent-ils vraiment et comment vont-ils supporter la démolition de l'îlot?

Il serait souhaitable que LVMH fasse toute la lumière sur ces questions, préoccupantes non seulement pour le sort des habitants de la rue Baillet, mais aussi pour le patrimoine et notamment pour la pérennité du « petit habitat parisien traditionnel » dont les Architectes des Bâtiments de France ont exigé la préservation dans ce quartier.

Gare RER des Halles : une nouvelle signalétique

a rénovation des Halles s'accompagnera, à terme, de la refonte complète de la signalétique de la gare du RER, qui était jugée trop foisonnante et source de confusion pour les usagers.

Les grands principes du futur dispositif sont d'ores et déjà en train d'être testés



avec, d'une part, de gros « totems » carrés qui portent un certain nombre d'indications, et d'autre part, un affichage en très grands caractères des lettres correspondant aux lignes du RER (A, B, D) sur les « lunules », ces gros piliers qui marquent les accès aux quais. Pendant la phase chantier, il a été nécessaire de supprimer les panneaux qui étaient suspendus au plafond, de façon à pouvoir déposer les fauxplafonds et installer de nouveaux équipements. Ces faux-plafonds. qui étaient trop bas et donnaient une sensation d'oppression, ne seront pas remis en place à l'issue des travaux.

Dans l'immédiat et jusqu'à fin 2015, un très grand nombre d'informations sont

réunies sur les « totems », avec une face dédiée aux correspondances et une face dédiée aux sorties, ce qui rend parfois la compréhension un peu difficile. A terme, les lettres correspondant aux différentes lignes de RER seront maintenues sur les lunules ; de nouveaux panneaux seront fixés au plafond pour indiquer les correspondances RER et métro ; les totems, de couleur bleue, indiqueront uniquement les sorties.

Que pensez-vous du nouveau dispositif? Mercidenous faire part de vos impression enécrivant à contact@accomplir.asso.fr: nous transmettrons vos avis à la RATP, dont les représentants siègent comme nous au Comité de suivi du chantier des Halles.



La Lettre d'ACCOMPLIR



Participez à l'opération « Noël aux Halles » !

oël aux Halles est une association exclusivement composée de bénévoles qui, depuis 1945, organise un réveillon le 24 décembre au soir sous forme de dîner-spectacle, dans la Bourse du Commerce de Paris, gracieusement



prêtée pour l'occasion. Les invités sont des personnes isolées des 1er et 2e arrondissements de Paris, âgées de 65 ans et plus. Quels que soient leurs moyens financiers, elles ont besoin, ce soir-là surtout, de chaleur, de sourires, de paroles. L'association apporte également des petits colis de Noël aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

Indépendante de toute affiliation politique, confessionnelle ou autre, elle reçoit l'aide de tous ceux qui veulent bien la lui apporter : les Petits Frères des Pauvres, les mairies d'arrondissements, la paroisse Saint-Eustache et l'Oratoire du Louvre, des entreprises publiques et privées, des commerçants...

Une cinquantaine de bénévoles s'activent à partir du mois d'octobre pour contacter les personnes âgées, organiser la grande braderie et les quêtes qui permettront de financer l'opération, et recruter des volontaires pour aller collecter les fleurs, fruits et légumes à Rungis auprès des anciens commerçants des Halles, mettre en place la logistique du repas, du spectacle, de la décoration. Le réveillon a lieu le 24 décembre à 19h30 et réunit environ 400 invités et 200 bénévoles.

Vous pouvez contribuer à la réussite de cette fête en participant à la grande braderie qui se tiendra au centre Cerise (46 rue Montorgueil Paris 2e) le vendredi 22 novembre de 17h à 20h, le samedi 23 novembre de 10h à 18h, le dimanche 24 novembre de 10h à 17h. Vous pouvez également faire don d'affaires à vendre en les apportant sur place du jeudi 21 novembre à 14h au vendredi 22 novembre à 14h.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le **01 42 72 72 47**!

La pizza Enio en grève

es salariés de la pizza Enio, située place des Innocents, sont en grève depuis plus d'une quinzaine de jours et occupent les locaux jour et nuit. Après avoir été mise en redressement judiciaire, l'entreprise a bénéficié d'un plan de continuation de 10 ans. Mais selon les salariés, l'employeur n'a pas respecté ses engagements et un nouveau jugement est attendu pour le 5 décembre. Dans le tract qu'ils diffusent aux passants, les salariés exigent des informations sur la situation exacte de l'entreprise, le respect des convocations des délégués du personnel, le respect de la



loi Godart sur la rémunération des salariés, la reconnaissance des qualifications et des métiers en accord avec la convention collective HCR, la comptabilisation de toutes les années pour la retraite, ou encore le respect du 1 % logement. Si toutes leurs plaintes sont fondées, comment doit-on qualifier la gestion de ce restaurant?

Rappelons pour mémoire que la procédure entre la Ville de Paris et cet établissement pour qu'il réduise son appropriation illégale de l'espace public avait duré plus de quatre ans...

Abonnez-vous gratuitement à la Lettre contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.